

ÊTES-VOUS PRÊT À PASSER LA VALIDATION DE FOSSOYEUR ?

**Actuellement, 7 personnes sur 10 obtiennent leur Titre de compétence.
Plus vous êtes informé, plus vous augmentez vos chances d'obtenir le Titre de compétence.**

Selon votre expérience, votre histoire, une première orientation est nécessaire afin d'augmenter vos chances de réussite à une épreuve de validation des compétences.

C'est pourquoi nous vous proposons, à travers ce questionnaire, de faire le point sur votre parcours. Les questions ci-dessous doivent vous permettre d'évaluer vos chances de réussir l'épreuve.

Le métier de fossoyeur comporte une seule unité de compétence.

Attention : Pour exercer ce métier, il est indispensable de ne pas éprouver de réticence à travailler à proximité de dépouilles mortelles ni à les manipuler.

QUESTIONS GÉNÉRALES

1. Avez-vous une expérience dans le métier visé ou avez-vous suivi une formation ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *la validation n'est envisageable que si vous vous informez sur le métier.*

2. Cette expérience a-t-elle eu lieu en Belgique ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *la validation est envisageable mais vérifiez si votre façon de faire est semblable à celle pratiquée en Belgique.*

3. Comprenez-vous des consignes en français ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

3. Etes-vous habitué à travailler avec des outils à main et/ ou des engins motorisés ?

- oui : *la validation est envisageable.*
 non : *c'est ce qui est demandé dans l'épreuve.*

4. Avez-vous une expérience pratique dans des métiers de terrassement manuel ?

- oui : *la validation est envisageable mais renseignez-vous sur le métier de fossoyeur*
 non : *la validation n'est pas une démarche envisageable*

Code métier	Type de document	Version	Page
FOSS	Outil de positionnement	1.1 Doc Officiel	Page 1 sur 3



UNITÉ 1 : ASSURER LES TRAVAUX DE FOSSOYAGE ET D'ENTRETIEN GENERAL D'UN CIMETIERE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Rappel de la tâche demandée lors de l'épreuve : la tâche se déroule en 3 parties et dure 2h 45

1. Le travail de fossoyage

Sur la base d'indications écrites et orales, le candidat situe l'endroit du creusement en respectant les alignements et en délimitant l'espace à creuser.

En utilisant le matériel approprié il procède au creusement d'une fosse de 2 m 30 (longueur) x 80 cm (largeur) x 1,50 m de profondeur.

En suivant les consignes de sécurité, il étançonne les parois de la fosse tout en vérifiant la stabilité du terrain.

Il sécurise la fosse.

Le candidat procède à la descente du cercueil dans la fosse (cercueil lesté de 20 kgs de sable) Il explique les manœuvres à effectuer aux 2 autres personnes présentes (évaluateur et observateur)

Il procède au stockage des terres à évacuer et au comblement de la fosse.

Ensuite, le candidat procède à une dispersion des cendres. Il transvase les cendres de l'urne dans le dispersoir. Il disperse les cendres à l'endroit indiqué.

Le candidat effectue ensuite la tonte d'une surface engazonnée de 50 m² au moyen d'une tondeuse thermique.

Il utilise un pulvérisateur manuel sur la base d'une surface délimitée ou une sonde thermique¹

Ensuite, il range et nettoie le matériel utilisé pour cette tâche et pour la tâche de fossoyage, en respectant les règles de sécurité.

2. L'entretien des cimetières et des abords. (1 h)

Le candidat effectue la tonte d'une surface engazonnée de 50 m² au moyen d'une tondeuse thermique.

Il utilise un pulvérisateur manuel sur la base d'une surface délimitée, en respectant les plantations et les mesures de sécurité

Ensuite, il range et nettoie le matériel utilisé pour cette tâche et pour la tâche de fossoyage.

3. Les mises en situation (45 min.)

Elles seront utilisées pour les activités-clés suivantes (02-03-05-06) (procéder à l'inhumation des corps, aux exhumations, pourvoir aux enterrements et exécuter des tâches administratives)

Elles seront évaluées par 2 questions.

1. Savez-vous tondre une surface engazonnée comprenant des bordures et un obstacle ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *la validation n'est pas envisageable. Renseignez-vous sur les possibilités de formation.*

¹) Suivant une nouvelle réglementation en vigueur, le pulvérisateur est remplacé par un désherbeur thermique, depuis le 1^{er} juillet 2014, dans certaines communes, et au plus tard en 2018 pour l'ensemble de la Région wallonne. Une période transitoire permettra aux candidats d'être évalués selon leurs usages.

Code métier	Type de document	Version	Page
FOSS	Outil de positionnement	1.1 Doc Officiel	Page 2 sur 3



2. Savez-vous travailler en suivant un schéma/croquis/plan/notice ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *il vous est nécessaire de remédier à cette lacune.*

3. Savez-vous utiliser un pulvérisateur en respectant les règles de sécurité ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

4. Connaissez-vous les procédures et les actions à effectuer pour les inhumations et exhumations ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *la validation n'est pas envisageable*

5. Avez-vous déjà complété des documents administratifs (registre,...)

- oui : *la validation est possible.*
 non : *ce sera demandé dans l'épreuve de validation*

6. Savez-vous diriger les manœuvres de descente d'un cercueil dans la fosse ? ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

7. Savez-vous utiliser un dispersoir de cendres et connaissez-vous les principes de dispersion ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

Pour réussir l'épreuve, il faut donc ne pas être réticent à travailler à proximité de dépouilles mortelles ni à les manipuler, comprendre un croquis et des consignes, creuser une fosse manuellement, être méthodique et très attentif aux règles de sécurité.

Code métier	Type de document	Version	Page
FOSS	Outil de positionnement	1.1	Page 3 sur 3

